

*Initiatives ministérielles*

après seulement quelques heures de débat d'un projet qui va coûter au-delà de 6 milliards de dollars.

Écoutez, on essaiera d'expliquer aux Québécois et aux Québécoises, eux ils comprennent vite, qu'on va avoir discuté ici pour quelque chose qui va coûter un milliard l'heure. Le député de Manicouagan faisait partie de ce comité-là. Je pense qu'il a parlé pendant environ une minute et demie, et aujourd'hui il serait d'accord à ce qu'on empêche les députés de parler. Et j'ai hâte de voir comment les députés conservateurs du Québec vont se prononcer sur cette motion-là, alors que les Québécois voudraient bien qu'on leur dise pour une fois combien de cet argent-là, de ces milliards que va dépenser le gouvernement fédéral à même les impôts des Québécois, va leur revenir. C'est intéressant, monsieur le Président, et je remarque des signes de tête affirmatifs, c'est intéressant!

D'ailleurs, je vous réfère ici aux témoignages du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jake Epp, qui, lors de son témoignage au comité le 12 juin 1990—il n'y a pas longtemps—disait ceci: «Puis-je ajouter que nous voudrions de toute évidence avoir plus de retombées industrielles, notamment pour les chantiers de construction navale de l'Est du Canada, sans compter les autres retombées industrielles qui en découleraient. J'indiquerais également que j'ai parlé de cette question avec notre collègue, M. Benoît Bouchard. . .»—on sait qui c'est—« . . .pour voir ce que nous pourrions faire. Nous avons présenté cela au consortium et c'est pour cette raison que, disons-le, nous n'avons pas encore définitivement établi ces retombées industrielles. Parce qu'en dehors de ces supermodules, il y a aussi la question des activités de construction navale secondaires nécessaires pour assurer les services».

Donc, le 12 juin 1990, Benoît Bouchard, leader politique du Québec—et bien du Québec, la partie des Conservateurs qui restent encore, provenant du Québec—disait: «On ne sait pas ce que cela va rapporter au Canada. On ne sait pas ce que cela va rapporter au Québec; ce n'est pas encore négocié, ce n'est pas encore conclu. On est dans le noir». Aujourd'hui, on arrive, on présente un tout petit amendement; on dit vouloir que les entreprises canadiennes aient la préséance pour soumissionner sur ces quelques milliards de dollars. Et le gouvernement nous répond, et puis Benoît Bouchard—non, il va peut-être venir parler; cela fait longtemps qu'il n'a pas parlé en Chambre—il va peut-être venir nous dire que non, on ne veut pas le dire; on ne veut pas mettre cela dans la loi. Pire que cela, on va faire taire les députés du Bloc québécois; on ne laissera pas les députés parler; on ne laissera pas les députés conservateurs du Québec

parler sur cette question-là, parce que si on nous donnait seulement deux jours en Chambre ici, on pourrait nous, du Bloc québécois, convaincre probablement tous les Québécois et les Québécoises qu'on est en train de se faire «fourrer» au Canada avec un projet comme celui-là. Mais non, on nous met un bâillon après seulement quelques heures de discussion en Chambre. Je les ai ici, là.

Les Canadiens et les Canadiennes qui m'écoutent, vous savez combien il y en a ici de paroles insignifiantes qui peuvent être dites dans une même journée sur des projets de loi tout aussi insignifiants et parfois pour des choses qui valent 2 000 \$ ou 3 000 \$. Là, on parle de 6 milliards de dollars. Voici le temps qu'on a accordé à cela, et il n'y a pas beaucoup de députés qui ont parlé. Le 18 décembre 1989, ce n'est même pas le ministre qui est venu déposer le projet de loi ici—il était je ne sais où—c'est son secrétaire parlementaire qui est venu le déposer en Chambre et lui-même n'a pu parler plus d'une quinzaine de minutes. Cette journée-là, on a parlé une heure pour le dépôt du projet de loi.

Le 9 février 1990: quatre orateurs; le ministre était encore absent d'ailleurs et là, on en a parlé pendant deux heures. Le 7 juin, on a déferé cela au Comité législatif et à ce comité, dont faisait partie M. Langlois du Parti conservateur du Québec—qui n'a d'ailleurs pas parlé pendant plus d'une minute ou une minute et quart—à ce moment-là, cela a duré moins de deux heures. Est-ce croyable! Moins de deux heures pour discuter d'un projet de 6 milliards de dollars.

Et le ministre qui a témoigné à ce moment-là disait: «Je ne suis au courant de rien; ce n'est pas terminé; on ne le sait pas; on n'a aucun renseignement». Et il a été capable de répondre à peu près à aucune question, sauf pour dire que les gens de Terre-Neuve seraient bien heureux de recevoir beaucoup d'argent du Canada. Eh bien, je n'en doute pas!

Le 13 juin 1990, ils ont ramené le rapport en Chambre et le 26 septembre 1990, c'est là qu'on arrive ici et on en discute pendant deux heures. Là-dessus, deux députés du Bloc québécois ont pris la parole. Deux du Québec se sont levés pour venir dire qu'il fallait que ce soit des entreprises canadiennes qui soumissionnent.

Monsieur le Président, après ces deux heures-là, le gouvernement décide de mettre le bâillon. S'ils pensent qu'ils vont être capables de nous arrêter de parler ici, en Chambre, et s'ils croient être capables d'arrêter de parler les Québécois, dignes de ce nom, à la Chambre des communes! . . .